

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'ALPC**  
**le samedi 9 septembre 2023 à 9 heures 30**  
**Adresse : MAS Paris 10 rue des terres au curé 75013 Paris - Salle « Olive »**

Paris 14 août 2023

Chers membres,

Conformément à l'article 13 des statuts, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre association.

Ordre du jour

- 1) Situation générale, activité de l'association en 2022 et perspectives 2023 :
  - Validation du rapport d'activité 2022
- 2) Situation financière :
  - Validation du rapport financier 2022 basé sur le suivi de la trésorerie
- 3) Accueil nouveaux membres conseil d'administration :
  - Élection de ses membres
- 4) Présentation des candidat·e·s à la présidence de l'ALPC
- 5) Discussions libres sur les perspectives et l'avenir de l'association
- 6) Pot de l'amitié jusqu'à 13h.

Les membres désirant présenter leur candidature au conseil doivent se manifester dès maintenant en écrivant à : [contact@alpc.asso.fr](mailto:contact@alpc.asso.fr) ou par courrier postal envoyé au siège de l'association. **Date limite de réception des courriers : le 2 septembre 2023.**

En outre, tous les documents nécessaires à votre information (rapport du conseil sur les activités écoulées, compte-rendu de résultat et bilan, texte des résolutions proposées) sont tenus à votre disposition au siège social pendant 12 mois.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier. **Date limite de réception des pouvoirs : le 2 septembre 2023.**

Les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale.

Bien cordialement,

Léa WEILL Présidente ALPC

